

### Liste des prestations gaz et des tarifs en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019

1.	Forfait pour contrôle d'installation intérieure	<p>Ce forfait comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• Un contrôle visuel des installations jusqu'à la chaudière (chaudière non comprise)</li><li>• Un contrôle de l'étanchéité de la tuyauterie par mise en pression ou à l'aide de produit moussant</li><li>• La rédaction du protocole d'essai</li><li>• La mise à jour de la base de données</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>CHF 150.- HT</b></p>
2.	Forfait pour mise en service d'installation	<p>Ce forfait comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• Un contrôle de l'installation selon les normes en vigueur</li><li>• La rédaction du protocole d'essai</li><li>• La mise à jour de la base de données</li><li>• Si nécessaire, validation de la puissance maximale de la chaudière</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>CHF 250.- HT</b></p>
3.	Forfait pour validation de la puissance maximale de la chaudière	<p>Ce forfait comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• La validation de la puissance maximale de la chaudière sur la base du protocole (litrage, etc.)</li><li>• L'étiquetage de la nouvelle puissance nominale</li><li>• La mise à jour de la base de données</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>CHF 100.- HT</b></p>
4.	Forfait pour coupure de l'alimentation en cas de non-paiement de la facture	<p>Ce forfait comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• La coupure de l'alimentation gaz selon les normes en vigueur</li><li>• La remise en service selon les normes en vigueur</li><li>• La mise à jour de la base de données</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>CHF 350.- HT</b></p>